



---

---

---

---

---

---

**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.141/2  
30 mars 1998

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Réunion consultative technique concernant  
les activités des gestionnaires de tâches et des  
groupes de travail thématiques de la CMDD

Athènes, 5 février 1998

**MINUTES DE LA REUNION CONSULTATIVE TECHNIQUE  
CONCERNANT LES ACTIVITES DES GESTIONNAIRES DE TACHES  
ET DES GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES DE LA CMDD**

## Table des matières

Corps du rapport

### **Annexes**

- Annexe I: Tableau révisé de la composition des groupes de travail thématiques avec leurs gestionnaires de tâches respectifs
- Annexe II: Liste des participants
- Annexe III: Ordre du jour de la réunion consultative
- Annexe IV: Calendrier des réunions des groupes
- Annexe V: Projet d'ordre du jour de la quatrième réunion de la CMDD

## Introduction

1. Lors de sa première réunion (Rabat, 16-18 décembre 1996), la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) est convenue d'un programme reposant sur des activités à court terme et à moyen terme correspondant à plusieurs des priorités de la région méditerranéenne.
2. Deux thèmes ont été retenus comme domaines d'action à court terme, car des travaux suffisants avaient d'ores et déjà été entrepris pour permettre d'élaborer des propositions de politique et de stratégie (gestion durable des zones côtières et gestion de la demande en eau). Six autres thèmes ont été retenus comme thèmes prioritaires à moyen terme (indicateurs du développement durable; tourisme; information, sensibilisation, éducation environnementale et participation; libre-échange et environnement; industrie et développement durable; enfin, gestion du développement urbain et rural), dont les produits finals seraient programmés pour être soumis à la réunion des Parties contractantes qui se tiendra à Malte en octobre 1999.
3. Afin de mettre en oeuvre ces activités de manière efficace et fructueuse et d'assurer une participation plus large, la Commission a désigné des gestionnaires de tâches et des groupes de travail thématiques pour traiter chacun des thèmes retenus. Les fonds du PAM alloués à la CMDD devaient être considérés comme des fonds de lancement étant donné que les gestionnaires de tâches seraient chargés d'obtenir le complément de ressources humaines et financières ainsi que de compétences techniques indispensables aux activités des groupes de travail thématiques. Toutefois, les pays prenant part à ces travaux seraient soucieux de les appuyer dans toute la mesure du possible en apportant eux-mêmes des ressources humaines et financières, convaincus que si la Commission avait choisi des activités prioritaires aussi saines dans leur fond que dans leur agencement, celles-ci susciteraient un intérêt d'autant plus vif parmi les donateurs<sup>1</sup>.
4. Afin de coordonner et de rationaliser les travaux des gestionnaires de tâches et des groupes de travail thématiques sur la base de l'expérience acquise au cours de leur première année de travail, une réunion consultative s'est tenue à Athènes le 5 février 1998, en liaison avec la réunion annuelle de l'Unité MED et des directeurs de CAR (Athènes, 3-4 février 1998).

---

<sup>1</sup> Rapport de la première réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (document UNEP(OCA)/MED WG.120/4).

**Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion**

5. La réunion a été ouverte par M. L. Chabason, Coordonnateur du PAM, qui a souhaité la bienvenue aux participants en rappelant que la consultation avait pour objet d'examiner, coordonner et rationaliser les aspects techniques des activités des gestionnaires de tâches et des groupes de travail thématiques, et non de se pencher sur de quelconques questions d'ordre décisionnel qui n'entraient pas dans le mandat du groupe. Il a tenu à préciser que la consultation avait en outre pour objet de formuler des observations sur un projet d'ordre du jour de la quatrième réunion de la CMDD prévue pour octobre 1998 à Monaco. Il espérait qu'avant la fin de la journée un accord serait dégagé sur un programme clair, assorti d'un échéancier, pour chacun des six thèmes, et sur les résultats de chaque groupe qui seraient présentés à la quatrième réunion de la Commission.
6. Tous les cadres de l'Unité MED, directeurs de CAR et gestionnaires de tâches de la CMDD étaient présents. La liste complète des participants figure à l'annexe II du présent rapport.

**Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

7. L'ordre du jour proposé par le Secrétariat ainsi que l'organisation des travaux de la réunion ont été approuvés. L'ordre du jour approuvé figure à l'annexe III du présent rapport.

**Point 3 de l'ordre du jour: Examen des décisions pertinentes de la Dixième réunion ordinaire des Parties contractantes**

8. M. I. Dharat, administrateur de programme, a passé en revue les principales décisions de la Dixième réunion ordinaires des Parties contractantes (Tunis, 18-21 novembre) ayant trait aux travaux de la Commission. Il a notamment évoqué la décision par laquelle les Parties ont approuvé les recommandations concernant la gestion de la demande en eau et la gestion durable des zones côtières, en soulignant que l'on escomptait des gestionnaires de tâches, des groupes de travail sur ces deux thèmes ainsi que du Secrétariat qu'ils s'emploient à inciter les pays à appliquer ces recommandations et à traduire les grandes orientations stratégiques de la CMDD en propositions d'action concrète, assorties de dates butoirs. Des partenaires essentiels de la société civile (autorités locales, acteurs socio-économiques et ONG) devaient être activement associés à la mise en oeuvre et au suivi des projets et activités prioritaires. Par une autre décision, la réunion de Tunis avait reconfirmé la composition actuelle de la Commission pour un nouveau mandat jusqu'à la prochaine réunion des Parties contractantes (Malte, octobre 1999).

9. S'agissant de l'aspect financier, M. Dharat a indiqué que le Secrétariat (Unité MED/CAR) et les gestionnaires s'acquitteraient des tâches qui leur avaient été confiées par la Commission grâce à une assistance technique et à un concours financier restreint. Les crédits du PAM alloués à la Commission au titre du budget 1998/1999 étaient considérés comme un capital d'amorçage puisque les gestionnaires de tâches étaient chargés d'obtenir le supplément de ressources humaines et financières ainsi que de compétences techniques nécessaire aux groupes de travail thématiques. On attendait également des pays concernés qu'ils veuillent bien appuyer ces activités en leur procurant des ressources humaines et financières.
10. M. L. Chabason, Coordonnateur du PAM, a souligné l'importance qu'il y avait à organiser et coordonner les travaux entre les gestionnaires de tâches et les Centres d'activités régionales (CAR) d'appui. L'expérience tirée de la première année de fonctionnement de la Commission avait fait ressortir qu'un manque de coordination subsistait encore entre les partenaires. Il fallait donc s'employer davantage à surmonter ces handicaps et à combler les lacunes existantes. La présente réunion avait notamment pour objet de s'attaquer à cette question.

**Point 4 de l'ordre du jour:**            **Propositions des gestionnaires de tâches concernant les programmes et échéanciers des groupes de travail thématiques**

**Point 5 de l'ordre du jour:**            **Besoins financiers et techniques des gestionnaires de tâches et des groupes de travail**

11. Il a été procédé à un tour de table au cours duquel chaque gestionnaire de tâches a eu l'occasion d'exposer brièvement le travail accompli par son groupe.

#### ***Indicateurs du développement durable***

12. Au nom des gestionnaires de tâches pour ce thème (France et Tunisie), M. M. Ennabli (Tunisie) a mis au courant la réunion des activités du groupe, en indiquant que deux documents d'orientation avaient été établis et présentés à la Commission (UNEP(OCA)/MED WG.134/3 et UNEP(OCA)/MED WG. 124/Inf.3.
13. En l'absence d'une réunion officielle du groupe de travail, le CAR/PB avait organisé, les 10 et 11 juillet 1997, une session de réflexion à laquelle avaient pris part des experts du monde entier travaillant sur la question des indicateurs du développement durable et à la suite de laquelle un accord s'était dégagé entre la France et la Tunisie pour tester dans ce dernier pays un certain nombre de ces indicateurs. M. Ennabli a indiqué qu'une réunion du groupe de travail pour ce thème serait organisé les 28 et 29 mai 1998, en France ou en Tunisie. Il était d'avis que le PAM devrait assurer la tenue d'au moins une réunion de

groupe de travail pour chaque thème. Des experts ayant une bonne connaissance du sujet devraient également être invités à ces réunions.

14. S'agissant du principal objectif de la prochaine réunion du groupe de travail sur les indicateurs, M. Ennabli a estimé qu'un choix d'indicateurs qu'on limiterait à un nombre compris entre 40 et 70 serait le premier résultat du groupe de travail soumis à la réunion de la Commission en octobre 1998.
15. En 1999, un atelier régional serait organisé en France ou en Tunisie en vue de convenir des produits finaux du groupe sous forme d'une synthèse de ses travaux à soumettre à la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes (Malte, octobre 1999).

### *Tourisme durable*

16. Au nom des gestionnaires de tâches pour ce thème (Egypte, EOANEN et Espagne), Mme Rambla Gil a mis au courant la réunion des principaux développements intervenus sur le thème du tourisme durable. Elle a indiqué qu'en décembre 1997 elle avait eu avec le CAR/PB une réunion qui avait permis d'examiner soigneusement le document rédigé sur ce thème et de convenir que les gestionnaires de tâches et le CAR/PB établiraient une liste des principales études entreprises ainsi qu'un diagramme des organisations internationales ayant élaboré des documents et mené des études en la matière.
17. Pour l'avenir, elle a informé la réunion qu'un groupe restreint d'experts (3 à 4) allait se réunir en mars 1998 en vue de choisir deux à trois questions liées à ce thème. De plus, le CAR/PB préparerait d'ici mai 1998 un questionnaire qui serait envoyé à toutes les Parties contractantes au sujet de leurs apports respectifs, le délai pour répondre étant fixé au 30 juin 1998. Les conclusions seraient soumises à la réunion du groupe de travail que l'on comptait organiser dans la deuxième quinzaine de septembre 1998 en Turquie afin de les examiner et de les finaliser avant de les soumettre à la quatrième réunion de la CMDD (Monaco, octobre 1998).
18. Mme Rambla Gil a ajouté que, après la réunion de Monaco, le groupe de travail disposerait d'un délai de près d'une année pour établir un nouveau document intégrant les recommandations finales pour examen et approbation par la onzième réunion ordinaire des Parties contractantes (Malte, octobre 1999).
19. En conclusion de son intervention, la gestionnaire de tâches a exprimé l'avis que l'on devait centrer plus nettement le travail et adopter des recommandations concrètes, y compris des propositions pratiques pour leur mise en oeuvre.
20. Lors du débat qui a suivi, M. G. Giourgas (EOAEN) a souligné l'importance qu'il y avait à sélectionner des spécialistes du tourisme afin qu'ils participent aux travaux du groupe thématique. Il a ajouté que l'on devait s'évertuer à ne pas répéter des travaux déjà réalisés ailleurs et, partant, à compléter ceux qui avaient déjà été entrepris afin d'apporter une "valeur ajoutée". Il a rappelé que

l'on devait s'attendre à rencontrer des lacunes au plan statistique. Il a proposé que les conclusions débouchent sur des applications pratiques telles que la mise en place de réseaux d'autorités locales et d'acteurs socio-économiques sur le tourisme durable qui contribueraient à élaborer des projets en vue d'un financement par l'UE.

21. M. A. Aldieb (Egypte) a vivement soutenu la proposition de mettre en place des réseaux dans ce domaine et a proposé que l'un des ateliers que l'on devait organiser sur ce thème se tienne en Egypte en 1998. Il a ajouté que l'on ne devait pas laisser une question de nature aussi intersectorielle que le "tourisme durable" à un petit nombre de spécialistes du tourisme mais qu'il fallait y associer activement d'autres experts en divers domaines.
22. M. G. Benoit (CAR/PB) a proposé qu'une réunion du groupe de travail puisse avoir lieu en Egypte en 1999 et non en 1998. Concernant l'intitulé du thème, il était d'accord pour qu'on le change en "Tourisme et développement durable". A cet égard, le Coordonnateur du PAM a estimé préférable que cette question soit mise de côté en attendant qu'une réunion du groupe de travail se tienne pour déterminer et choisir les questions à aborder. Le groupe de travail devait toujours se pénétrer de la nécessité d'une "valeur ajoutée" et de réaliser des avancées sur ce thème d'une si grande importance pour la région méditerranéenne.
23. M. Scoullos (MIO/ECSDE) a estimé que tourisme et indicateurs étaient étroitement liés. Il convenait donc de trouver une formule de coordination et de travail en équipe. Cette notion était valable pour tous les thèmes. Il était d'avis que l'on ne devait pas confier le travail de base à un groupe trop restreint mais associer d'autres experts et groupes à l'exercice.
24. En formulant ses observations à ce sujet, le Coordonnateur a rappelé que la réunion consultative n'était pas habilitée à modifier la méthode de travail convenue par la CMDD. Cependant, ces avis seraient transmis au Comité directeur de la Commission. M. Chabason a en outre souligné la nécessité d'associer activement tous les membres des groupes thématiques et a proposé que la réunion accepte que tous les gestionnaires de tâches informent immédiatement les membres de leurs groupes de travail respectifs des résultats de la présente réunion, en particulier du programme à venir et des échéanciers assignés à leurs thèmes.

#### ***Information, sensibilisation, éducation environnementale et participation***

25. Au nom des gestionnaires de tâches sur ce thème (MIO-ECSDE et CREE), M. M. Scoullos, président du MIO-ECSDE, a évoqué la conférence internationale "Environnement et société: éducation et sensibilisation du public à la durabilité" qui s'était tenue à Thessalonique, Grèce, du 8 au 12 décembre 1997, organisée par l'UNESCO et le gouvernement hellénique avec le concours du MIO-ECSDE qui était chargé du secrétariat de la conférence. Il a précisé que la conférence (à laquelle avaient pris part des représentants d'organisations

gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales et de l'ensemble de la société civile provenant de 83 pays) avait adopté ce qui était désormais connu comme la "Déclaration de Thessalonique". Des exemplaires de la déclaration ont été distribués aux participants à la réunion consultative.

26. S'agissant du travail de son groupe, il a indiqué qu'une réunion du groupe thématique sur l'information, la sensibilisation, l'éducation environnementale et la participation s'était tenue à Thessalonique le 10 décembre 1997, parallèlement à la conférence. A cet égard, il a remercié le Secrétariat du PAM d'avoir pris part à la réunion et d'avoir contribué aux frais de participation de certains membres du groupe thématique.
27. M. Scoullos a distribué et présenté le rapport de la réunion du groupe de travail tenue à Thessalonique. Il escomptait que le rapport d'activité du groupe thématique serait prêt avant la fin 1998 et que les conclusions finales pourraient être présentées à la réunion des Parties contractantes à Malte (octobre 1999). Il a informé les participants que le MIO-ECSDE préparerait, avec l'appui du PAM, une brochure concernant des lignes directrices pour promouvoir les processus participatifs en Méditerranée.
28. S'agissant de la méthode de travail du groupe thématique, M. Scoullos s'est demandé si l'on voulait établir un modèle d'information, de sensibilisation, d'éducation environnementale et de participation qui s'appliquerait aux différents pays ou simplement une série de recommandations proposées aux pays pour qu'ils les mettent en oeuvre. A cet égard, il a informé la réunion que son groupe privilégiait une approche par étapes et la rédaction d'un document très concret dans une démarche réaliste. Il a en outre précisé qu'il serait établi un inventaire sur le statut juridique dans chaque pays où seraient recensées les mesures déjà prises et à prendre. Il a souligné l'importance de la nature horizontale de la question de l'information, laquelle recoupe les thèmes des autres groupes de travail.
29. Enfin, il a informé la réunion que son groupe se réunirait une nouvelle fois juste avant la Quatrième réunion de la CMDD (Monaco, octobre 1998).
30. S'agissant des aspects financiers, il a sollicité le concours du PAM afin de couvrir les frais d'ordre technique. Le Coordonnateur a indiqué qu'il serait alloué des fonds d'amorçage à la question de l'information, au titre du budget du PAM pour 1998/1999, et il a promis d'affecter un montant à ce thème.

### **Libre-échange**

31. La gestionnaire de tâches pour ce thème, Mme Sawsan Mehdi (Liban), a distribué et présenté son rapport sur l'état d'avancement des activités et du programme de travail concernant le thème du libre-échange. Elle a d'abord tenu à remercier le Coordonnateur du PAM d'avoir apporté un concours financier à son groupe. Elle était actuellement en concertation avec d'autres membres du groupe pour l'établissement d'un questionnaire qui permettrait d'obtenir des pays



des données en vue de finaliser l'étude sur les restrictions commerciales dues à la protection de l'environnement.

32. Pour ce qui était du programme à venir, elle a informé les participants qu'une réunion du groupe "libre-échange et environnement" se tiendrait à Beyrouth en 1998, en vue de définir les recommandations à court, moyen et long terme à présenter aux Parties contractantes.
33. Lors du bref débat qui s'est engagé à ce sujet, le Coordonnateur du PAM a indiqué que le Centre du Plan Bleu (CAR/PB) serait le Centre d'appui pour ce thème. l'Unité de coordination assumant pour sa part la coordination d'ensemble. Il a ajouté que l'étude de cas proposée devrait porter sur l'impact du libre-échange sur l'environnement, les interconnexions, obstacles et autres questions relatives au développement du libre-échange et à l'environnement. Il a proposé que le groupe de travail laisse toutes les options ouvertes pour l'exercice "libre-échange et environnement", en gardant à l'esprit que notre principal objectif consiste à promouvoir le développement durable dans la région.
34. D'autres participants ont estimé qu'il s'agissait d'une question sensible, délicate, complexe, et que l'on devrait donc tirer parti des nombreux et solides travaux d'autres organisations compétentes (CNUCED, OMT, GATT, etc.) et prendre dûment acte des accords bilatéraux déjà signés dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen.
35. Un participant (M. Ennabli) a fait référence au chapitre de l'Agenda 21 consacré au libre-échange et à l'environnement, en considérant qu'il constituait un bon document de base pour les travaux du groupe thématique.
36. Un autre participant (M. Benoit) a jugé que le groupe devrait adopter une démarche à long terme pour traiter cette question. Il pensait qu'il était préférable de travailler en petits groupes techniques plutôt qu'en groupes importants. Selon lui, le mandat du consultant chargé de préparer l'étude de cas devrait être redéfini en tenant compte des observations formulées au cours de la présente réunion.
37. A l'issue du débat sur ce thème, il a été convenu qu'une réunion d'un groupe d'experts (3 à 4) se tiendrait à la fin avril 1998 à Genève (M. L. Chabason se concertant avec le Bureau PNUE de Genève pour toutes les questions concernant l'accueil de la réunion dans ses locaux) et une réunion du groupe thématique à la fin septembre 1998 à Beyrouth (Liban), avec l'appui financier du PAM.

### *Industrie et développement durable*

38. Au nom des gestionnaires de tâches pour ce thème (Italie et Algérie), M. G. Guerrieri (Italie) a présenté les activités du groupe thématique concerné. Il a indiqué que des consultations étaient coordonnées avec quelques représentants

des pays et avec ceux de l'ASCAME, du CEFIC, de la CE, du WWF, du MED POL et du CAR/PP. Il a fait état du fait que de nombreux membres du groupe appartenaient à des ministères de l'environnement, et qu'ils défendaient une philosophie et des orientations différentes de celles d'autres ministères soucieux d'entraver les travaux du groupe. Il a donc proposé que des experts désignés par les pays concernés soient activement associés aux travaux, notamment pour l'atelier devant être organisé à la fin septembre 1998.

39. Pour les travaux à venir, il a informé la réunion qu'un atelier de deux jours serait organisé vers la fin septembre 1998 à Massa Carrara (Toscagne-Italie), avec l'appui des autorités locales. La réunion du groupe de travail thématique se tiendrait aussi à la même occasion. Il a déclaré que le groupe marquait des progrès, non seulement pendant ses réunions périodiques mais aussi par concertation téléphonique bilatérale avec ses membres à propos de l'échange d'informations et du scénario futur sur ce thème. En conclusion, le groupe avait pour objectif de proposer aux Parties contractantes, en 1999, un ensemble de recommandations étayées par un document sous forme de manuel pratique. Certaines des questions traitées dans ce manuel avaient déjà été définies et les questions qui le seraient par l'atelier donnaient lieu à une concertation bilatérale.
40. Pour l'aspect financier, M. Guerrieri a informé la réunion que les autorités locales de Massa Carrara et le MED POL (30.000 dollars E.U.) prendraient à leur charge les frais de ce thème, et notamment la tenue de la réunion du groupe thématique.
41. Lors de la discussion qui a suivi, M. F. S. Civili, Coordonnateur du MED POL, a rappelé qu'avec la signature du Protocole "tellurique" modifié et l'adoption d'un Programme d'actions stratégiques (PAS) visant à combattre la pollution due aux activités menées à terre, la région était bien protégée au plan juridique pour ce qui concernait la pollution industrielle et que le groupe thématique devrait forger sa "valeur ajoutée" aux activités existantes. Il a souligné que le groupe devrait par conséquent examiner l'application des règles et règlements existants au niveau de l'industrie, une perspective qui n'avait pas encore été étudiée dans le cadre du PAM.
42. M. G. Giourgas, représentant de l'EOAEN, a déclaré qu'il existait de nombreuses Chambres de commerce et d'industrie dans les pays méditerranéens et que l'on devait utiliser leur expérience et leurs compétences. Il a cité l'exemple de l'Association des Chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME) qu'il recommandait comme partenaire pour cet exercice. Il a en outre insisté sur l'importance d'une participation de tous les membres du groupe à l'exercice.
43. M. I. Dharat a souligné la nécessité d'associer tous les membres du groupe thématique et de tenir au moins une réunion officielle du groupe avant la quatrième réunion de la CMDD. Il a en outre conseillé de consulter tous les pays sur la démarche à adopter pour s'attaquer au thème "Industrie et développement durable".

***Gestion du développement urbain et rural***

44. M. Al Aldieb, gestionnaire de tâches pour ce thème, a indiqué que les travaux avaient été essentiellement axés jusqu'ici sur des échanges entre lui-même et des experts du Plan Bleu. Il a mis au courant la réunion des principaux problèmes et questions que devait y aborder son groupe de travail: grandes agglomérations urbaines, zones rurales, zones touristiques, et fondation de nouveaux établissements humains (l'expérience de l'Egypte étant mentionnée). Il a proposé qu'une réunion du groupe de travail soit organisée avant la quatrième réunion de la CMDD et a offert d'accueillir un atelier en Egypte au début 1999. Il a également préconisé le recrutement d'un expert du Sud et d'un expert du Nord qui se pencheraient sur les questions du développement urbain et rural.
45. Le directeur adjoint du Plan Bleu, M. A. Hoballah, a mis l'accent sur la nécessité de travailler davantage sur ce thème et a informé la réunion qu'un questionnaire serait envoyé aux pays afin de solliciter leurs apports. De son côté, M. G. Benoit, directeur du CAR/PB, a évoqué la complexité du thème à l'examen et ses rapports avec le secteur agricole.
46. Comme membre du groupe de travail sur ce thème, M. M. Boussraoui (MEDCITES) a déclaré que son organisation n'avait pas été contactée par le gestionnaire de tâches sur ce thème. Il a exprimé l'avis que cette situation ne devait pas se prolonger.
47. M. Trumbic, directeur du CAR/PAP, s'est interrogé sur la méthode de travail du groupe: devait-on, par exemple, traiter ensemble ou séparément la question urbaine et la question rurale, ou bien l'une et l'autre sous le thème de la planification régionale? En réponse, le gestionnaire de tâches a précisé que les deux questions étaient liées et ne devaient pas être traitées séparément.
48. Le Coordonnateur du PAM a estimé que cette réunion consultative n'avait pas pour mandat de changer l'un des quelconques intitulés de thème. Il a déclaré qu'il serait difficile de convoquer une réunion du groupe de travail avant d'avoir bien préparé le terrain, notamment en réalisant des études d'experts et en définissant la méthodologie propre à ce thème. La réunion du groupe de travail avait pour objet de fournir au gestionnaire de tâches une orientation sur une base concrète. M. Chabason a donc proposé qu'une réunion technique de quelques experts se tienne prochainement pour préparer, avec le gestionnaire de tâches et les Centres d'appui, la documentation de base de la réunion du groupe de travail, et notamment une synthèse de toutes les études existant dans ce domaine.
49. S'agissant de l'aspect financier, le représentant du PB a déclaré que les crédits inscrits au budget du CAR/PB couvrirait en partie les frais de la réunion technique, de la réunion du groupe de travail et du consultant à recruter. Pour l'atelier de 1999, aucun crédit n'avait été prévu au budget et il convenait de rechercher des fonds extérieurs.

50. Le représentant de l'EOAEN a évoqué la nécessité de créer quatre sous-groupes de travail: zones urbaines, rurales , insulaires et montagneuses. Ces quatre sous-groupes travailleraient sous la direction du groupe thématique sur le développement régional. Il a également suggéré que les représentants qualifiés d'autres régions soient invités à participer aux quatre sous-groupes de travail.
51. A l'issue du débat, il a été convenu de convoquer une réunion technique restreinte vers la mi-avril 1998 à Split (Croatie) et de convoquer la réunion du groupe thématique lors de la quatrième réunion de la CMDD (Monaco, octobre 1998). Par ailleurs, l'Egypte accueillerait également un atelier au début de 1999.

### **Recommandations générales**

52. Il a été convenu que tous les gestionnaires de tâches devaient instamment adresser à tous les membres de leurs groupes thématiques leur programme de travail spécifique pour 1998/1999 dont venait de convenir la présente réunion.
53. Sur la base du débat sur les divers programmes des gestionnaires de tâches, la réunion est convenue d'un calendrier des réunions pour tous les groupes thématiques. Ce calendrier figure à l'annexe IV du présent rapport.
54. Il a également été convenu que des experts qualifiés participeraient aux réunions des groupes thématiques avec les membres officiellement désignés des divers groupes.
55. Il a été recommandé de poursuivre la pratique consistant à tenir des réunions consultatives régulières de l'Unité MED/CAR et de tous les gestionnaires de tâches.

### **Point 6 de l'ordre du jour:            Projet d'ordre du jour de la quatrième réunion de la CMDD**

56. Le Secrétariat a distribué et présenté un projet d'ordre du jour de la quatrième réunion de la CMDD prévue pour octobre 1998 à Monaco (doc. UNEP(OCA)/MED WG.140/1). Il a indiqué que la réunion de Monaco aurait pour principal objet d'élire le Comité directeur de la Commission (Bureau), d'entendre les gestionnaires présenter leurs activités à court et moyen terme et de passer en revue leurs travaux. La réunion serait aussi appelée à examiner la question du suivi des recommandations adoptées par les Parties contractantes dans les domaines de la gestion de la demande en eau et de la gestion durable des zones côtières.
57. Durant le bref examen de ce point de l'ordre du jour, le Coordonnateur a précisé que l'on escomptait que certains des gestionnaires de tâches seraient en mesure de présenter à la quatrième réunion des recommandations concrètes concernant leurs thèmes respectifs, alors que d'autres ne pourraient que

présenter un rapport sur l'état d'avancement des activités de leurs groupes entreprises depuis la dernière réunion de la Commission (Sophia Antipolis, 28-30 octobre 1997).

58. A l'issue de ce bref échange de vues, les participants ont pris note du projet d'ordre du jour (voir annexe V du présent rapport).

**Point 7 de l'ordre du jour:**      **Questions diverses**

59. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

**Point 8 de l'ordre du jour:**      **minutes de la réunion**

60. M. I. Dharat a informé les participants qu'un projet de minutes de la réunion consultative seraient établi par le Secrétariat et adressé à tous les participants pour qu'ils formulent des observations avant sa finalisation et sa distribution.

**Point 9 de l'ordre du jour:**      **Clôture de la réunion**

61. Le Coordonnateur a remercié tous les participants pour leur contribution et prononcé la clôture de la réunion le jeudi 5 février 1998 à 17 h 30.

**TABLEAU \***  
**GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES**  
 (Deuxième révision)  
 au 30 octobre 1997

ThMmes	Gestionnaires de tâches	Membres du groupe	Appui du PAM *
<u>Court terme (sur une période d'environ un an)</u>			
- Gestion durable des zones côtières	Maroc et MEDCITES	CREE, Communauté européenne, Grèce, Ville de Rome, Espagne, EcoMediterrania, Monaco, WWF, Italie, EOAEN, Chypre, France, Tunisie, MIO-ECDSDE, Egypte, Malte, Albanie, Liban, Algérie, FIS	CAR/Plan Bleu, CAR/Programme d'actions prioritaires, CAR/Télédetection en matière d'environnement et CAR/Aires spécialement protégées
- Gestion de la demande en eau	Tunisie et Maroc	Libye, WWF, APNEK, Communauté européenne, Egypte, Italie, France, CEFIC, MIO-ECDSDE, Malte, Espagne, EcoMediterrania, CEDARE, Chypre, Israël, Algérie, Turquie, Bosnie & Herzégovine	CAR/Plan Bleu et CAR/Programme d'actions prioritaires
<u>Moyen terme (jusqu'à la réunion de 1999 des Parties contractantes et au delà)</u>			
- Indicateurs du développement durable	France et Tunisie	Communauté européenne, Maroc, Ecomediterrania, Grèce, Israël, Espagne, Sloveenie, Turquie, Liban, Algérie	CAR/Plan Bleu
- Tourisme durable	Espagne, Egypte et EOAEN	Malte, Monaco, Chypre, Communauté européenne, Grèce, EcoMediterrania, WWF, MIO-ECDSDE, France, Croatie, ASCAME, Sloveenie, Libye, Turquie, Liban	CAR/Plan Bleu et CAR/Programme d'actions prioritaires
- Information, sensibilisation et participation	MIO-ECDSDE et CREE	Communauté européenne, Maroc, MEDCITES, Ecomediterrania, France, Egypte, WWF, APNEK, Croatie, Albanie, Algérie, Libye, Liban	Unité de coordination du PAM
- Libre-échange et environnement dans le contexte euro-méditerranéen (évaluation stratégique d'impact)	Liban	Tunisie, France, Communauté européenne, APNEK, Maroc, MIO-ECDSDE, Algérie, ASCAME, FIS, Bosnie & Herzégovine	Unité de coordination du PAM
- Industrie et développement durable (aspects culturels, économiques, techniques et financiers de l'élimination progressive de la pollution d'origine tellurique)	Italie, Algérie	WWF, Israël, EOAEN, ASCAME, CEFIC, Espagne, Communauté européenne, Turquie	MEDPOL, CAR/Production propre
- Gestion du développement urbain/rural	Egypte	MEDCITES, FIS, MIO-ECDSDE, Espagne, Maroc, France, Malte, Turquie, Bosnie-Herzégovine, Algérie, CEDARE, CE, Sloveenie	CAR/Plan Bleu et CAR/Programme d'actions prioritaires

\* Tel qu'approuvé par la troisième réunion de la CMDD le 30.10.1997

\* L'Unité de coordination et les Centres d'activités régionales apporteront, chacun selon ses compétences, l'appui nécessaire aux différents groupes de travail.

Gestionnaires de tâches de la CMDD

Thèmes	Gestionnaires de tâches	CAR d'appui
<b>A court terme</b>		
Gestion durable des zones côtières	Mme B. Layachi (Maroc) M. M. Boussraoui (MEDCITES)	PAP PB TDE SPA
Gestion de la demande en eau	M. M. Ennabli (Tunisie) Mme B. Layachi (Maroc)	PB PAP
<b>A moyen terme</b>		
Indicateurs du développement durable	M. S. Antoine (France) M. M. Ennabli (Tunisie)	PB PB
Tourisme durable	Mme Amparo Rambla (Espagne) M. G. Giourgas (EOEAN) M. A. Aldieb (Egypte)	BP PAP
Information, sensibilisation, éducation environnementale et participation du public	M. M. Scoullou (MIO-ECSDE) M. L. Pradallié (CREE)	Unité MED
Libre-échange et environnement	Mme S. Mehdi (Liban)	Unité MED PB
Industrie et développement durable	M. G. Guerrieri (Italie) M. Si Youcef (Algérie)	MED POL PP
Gestion du développement urbain/rural	M. A. Aldieb (Egypte)	PB PAP TDE

**ANNEXE II**

**LIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS**

**REGIONAL ACTIVITY CENTRES OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN  
CENTRES D'ACTIVITES REGIONALES DU PLAN D'ACTION POUR LA  
MEDITERRANEE**

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE  
FOR THE BLUE PLAN (BP/RAC)**      **Mr Guillaume Benoit**  
Director

**CENTRE D'ACTIVITES  
REGIONALES  
DU PLAN BLEU (CAR/PB)**

**Mr Arab Hoballah**  
Deputy Director

15, rue L. Van Beethoven  
Sophia Antipolis  
06560 Valbonne  
France

Tel: 33 4 93653959, 93654402

Fax: 33 4 93653528

Tlx: 42-970005

Eml: [planbleu@planbleu.com](mailto:planbleu@planbleu.com)

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE  
FOR THE PRIORITY ACTIONS  
PROGRAMME (PAP/RAC)**

**Mr. Ivica Trumbic**  
Director PAP/RAC

**CENTRE D'ACTIVITES  
REGIONALES DU PROGRAMME  
D'ACTIONS PRIORITAIRES  
(CAR/PAP)**

Regional Activity Centre for the Priority  
Actions Programme

11 Kraj Sv. Ivana  
P.O. Box 74  
21000 Split  
Croatia

Tel: 385 21 591171

Fax: 385 21 361677

Eml: [ivica.trumbic@ppa.tel.hr](mailto:ivica.trumbic@ppa.tel.hr)



**REGIONAL ACTIVITY CENTRE  
FOR SPECIALLY PROTECTED  
AREAS (SPA/RAC)**

**CENTRE D'ACTIVITES  
REGIONALES POUR LES AIRES  
SPECIALEMENT PROTEGEES  
(CAR/ASP)**

**Mr. Mohamed Saied**  
Director  
Regional Activity Centre for Specially  
Protected Areas  
Boulevard de l'environnement  
B.P. 337  
1080 Tunis Cedex  
Tunisie

Tel: 216 1 795760  
Fax: 216 1 797349  
Eml: [car.asp@rac.spa.org.tu](mailto:car.asp@rac.spa.org.tu)

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE  
FOR ENVIRONMENT REMOTE  
SENSING (ERS/RAC)**

**CENTRE D'ACTIVITES  
REGIONALES POUR LA  
TELEDETECTION EN MATIERE  
D'ENVIRONNEMENT (CAR/TDE)**

**Mr. Michael Raimondi**  
Managing Director  
Regional Activity Centre for  
Environment Remote Sensing  
Via G. Giusti, 2  
90144 Palermo  
Italy

Tel: 39 91 342368  
Fax: 39 91 308512  
Eml: [ctmrac@mbox1.tin.it](mailto:ctmrac@mbox1.tin.it)

## GESTIONNAIRES DE TACHES

### GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

**M. Mohamed Boussraoui**  
(MEDCITIES)  
Responsable Département  
Bassin Méditerranéen  
60, rue de la Boétie  
75008 Paris  
France

Tel: 33 1 53960580

Fax: 33 1 53960581 / 53753175

Eml: [cites.unies@wanadoo.fr](mailto:cites.unies@wanadoo.fr)

### GESTION DE LA DEMANDE EN EAU

**M. Mohamed Ennabli (Tunisia)**  
Directeur Général de l'Institut National  
de Recherche Scientifique et  
Technique  
B.P. 95  
2050 Hammam-Lif  
Tunis  
Tunisie

Tel: 216 1 430215

Fax: 216 1 430934

### INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**M. Mohamed Ennabli (Tunisia)**  
Directeur Général de l'Institut National  
de Recherche Scientifique et  
Technique  
B.P. 95  
2050 Hammam-Lif  
Tunis  
Tunisie

Tel: 216 1 430215

Fax: 216 1 430934

**TOURISME DURABLE**

**Mme Amparo Rambla (Espagne)**  
Subdirectora General Adjunta  
Normativo y Coop. Institucional  
Ministerio Medio Ambiente  
Plaza San Juan de la Cruz s/n  
28002 Madrid  
Spain

Tel: 34 1 5976374  
Fax: 34 1 5975980  
Eml: amparo.rambla@senci.mma.es

**M. Georges Giourgas (EOAEN)**  
Conseiller Affaires Européennes  
Chamber Group for the Development  
of Greek Islands  
World Trade Centre  
162 Bd Emile Jacquant  
Bruxelles 1210  
Belgique

Tel: 322 2030090  
Fax: 322 2031067

**Mr. Abdelghaffar Aldieb (Egypt)**  
Director of Environment and  
Sustainable Development Department  
Ministry of Foreign Affairs  
Corniche El Nile Street  
Maspero  
Cairo  
Egypt

Tel: 202 5747839  
Fax: 202 5747847

**INFORMATION, SENSIBILISATION,  
EDUCATION ENVIRONNEMENTALE  
ET PARTICIPATION DU PUBLIC**

**Mr. Michael Scoulios (MIO-ECSDE)**  
Chairman

**Mr. E. Constantianos**

MIO-ECSDE  
28 Tripodon Street  
105 58 Athens  
Greece

Tel: 30 1 3247490, 3247267  
Fax: 30 1 3225240  
Eml: mio-ee-env@ath.forthnet.gr

**LIBRE-ECHANGE ET  
ENVIRONNEMENT**

**Mme Sawsan Mehdi (Lebanon)**  
Ministère de l'Environnement  
MOE - Antélias 70-1091  
Liban

Tel: 961 1 522222  
Fax: 961 1 525444/524555  
Eml: smehdi@moe.gov.lb

**INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

**M. Giovanni Guerrieri (Italy)**  
Servizio Acqua, Rigiuti e Suolo  
Ministero dell'Ambiente  
Via della Ferratella in Laterano 33  
00184 Rome  
Italie

Tel: 396 7027184  
Fax: 396 77257012  
Email: Guerrieri@flashnet.it

**GESTION DU DEVELOPPEMENT  
URBAIN/RURAL**

**Mr. Abdelghaffar Aldieb (Egypt)**  
Director of Environment and  
Sustainable Development Department  
Ministry of Foreign Affairs  
Corniche El Nile Street  
Maspero  
Cairo  
Egypt

Tel: 202 5747839  
Fax: 202 5747847

**COORDINATING UNIT FOR  
THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN (UNEP/MAP)**

**UNITE DE COORDINATION DU  
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE (PNUE/PAM)**

**Mr. Lucien Chabason**  
Coordinator

**Mr. Gabriel Gabrielides**  
Senior Programme Officer

**Mr. Ibrahim Dharat**  
Senior Programme Officer

**Mr. George Kamizoulis**  
WHO Senior Scientist

**Mr. Francesco Saverio Civili**  
First Officer-Marine Scientist

**Mr. François Tissot**  
Fund/Administration Officer

**Mr. Adnan Aksel**  
Computer Operations Officer

**Ms. Athena Davaki**  
Consultant/Librarian

Coordinating Unit for the  
Mediterranean Action Plan  
P.O. Box 18019  
48, Vassileos Konstantinou Ave.  
116 10 Athens  
Greece

Tel: 30 1 7253190-5

Fax: 30 1 7253196-7

Eml: unepmedu@compulink.gr

## ANNEXE III

### ORDRE DU JOUR

(de la réunion consultative technique concernant les activités des gestionnaires de tâches et des groupes de travail thématiques de la CMDD)

1. Ouverture de la consultation
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Examen des décisions pertinentes de la Dixième réunion ordinaire des Parties contractantes (Tunis, 18-21 novembre 1997) en relation avec les travaux à venir de la CMDD
4. Proposition des gestionnaires de tâches concernant les programmes et calendriers de travail de chaque groupe thématique
5. Besoins financiers et techniques de chaque gestionnaire de tâches et de chaque groupe thématique
6. Projet d'ordre du jour de la quatrième réunion de la CMDD
7. Questions diverses
8. Minutes de la consultation
9. Clôture de la consultation

## ANNEXE IV

## Commission méditerranéenne pour le développement durable

## Calendrier des réunions de Groupes de travail thématiques\*

Task Managers	1998	1999
<b>Indicator</b>	Working Group Meeting 28-29 May France/Tunisia	Workshop
<b>Tourism</b>	1- Expert Group 3 or 4 + BP + PAP March... 2. Working Group Meeting Sep. (second week) Turkey	Working Group Egypt
<b>Information</b>	Working Group Meeting October Monaco "immediately before the 4th MCSD"	
<b>Free-Trade</b>	. Expert Group 3 or 4 + BP + PAP Late April Geneva  . Working Group Meeting end September (Lebanon)	
<b>Industry</b>	Working Group Meeting end September Massa Carrara (Italy)  \$ 30.000 from MEDPOL . Municipality of Massa Carrara cover accommodation	
<b>Urban/Rural</b>	1. Expert Group 3 or 4 + BP + PAP Middle April Split (Croatia) 2. Working Group Meeting "during 4th meeting of MCSD" Monaco  October	Workshop January Egypt

\* (Based on agreement reached during the Consultation meeting of MAP and Task Managers - Athens, 5 February 1998)



## ANNEXE V

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(Quatrième réunion de la CMDD)  
Monaco, Octobre 1998

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Election du Comité directeur de la Commission
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités
6. Rapport d'activité et projet de recommandations des gestionnaires de tâches pour les activités à moyen terme
7. Suivi des recommandations adoptées par la réunion des Parties contractantes concernant les activités à court terme (gestion de la demande en eau, gestion durable des zones côtières)
8. Programme de travail, ordre du jour provisoire, dates et lieu de la cinquième réunion de la CMDD en 1999
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport de la réunion
11. Clôture de la réunion